

## Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2019 Rapport Financier

### Introduction

L'exercice 2017 s'était soldé par un déficit de **23 681 €**, dû essentiellement à la restriction, voire suppression totale de certaines subventions attendues pour l'exercice ; exemple Mission Ville : **17 000 €** attendus pour **6 000 €** reçus ; Trappes ASL, CLAS Cafy et Clas Acse ont également réduit leurs apports pour un manque à gagner global de **10 958 €**. En revanche, suite à une recherche élargie de nouvelles ressources auprès d'autres organismes, l'exercice 2018 se traduit par un excédent significatif de **17 068 €**. Cet excédent va permettre de rétablir en partie le fonds de roulement après deux années de déficits consécutifs.

### 1) Charges

A la vue des tableaux que vous avez sous les yeux, il apparaît que les charges surpassent la prévision budgétaire de **10 849 €** : prévision **181 000 €**, réalisé **191 849 €**.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- **Salaires et charges salariales (641 à 645)**, représentent de loin le premier poste de dépenses (près de 54% des dépenses totales). Globalement, les charges salariales sont inférieures d'environ 4 000 € au budget alloué pour cette ligne, en raison, notamment, de l'absence d'une personne à l'accueil du soir pendant plusieurs mois, dont le remplacement a été assuré par des bénévoles. Le projet de service civique avec un nouveau jeune n'a pu aboutir pour des raisons administratives.
- **Le loyer** est en dépassement par rapport au budget d'environ **4 500 €**, en raison d'un rappel de charges imprévu et important, survenu en fin d'année. Pour rappel, la Mairie de Trappes continue, selon la convention établie, à assurer le financement partiel du loyer et de son surcoût dû aux travaux achevés fin 2016.
- Le budget du **séjour d'été (604...3)** a été augmenté suffisamment par rapport à l'année précédente pour ne pas être en dépassement cette année ; par contre, le transport lié à ce séjour affiche un dépassement important.
- **Activités pédagogiques (604...1)** Un événement exceptionnel a été organisé pour permettre à 10 enfants de participer à un voyage en Pologne à Cracovie, pour un coût de 6 500 €, financé en partie par le DILCRAH. Les activités organisées pendant les vacances scolaires ont toujours autant de succès, ainsi que l'atelier robotique animé par Raymond Pellicer (voir rapport de l'activité informatique).
- **Fête des 40 ans (6257)** : cet événement exceptionnel, non budgété, nous a coûté environ **1 500 €**.
- **Dotations aux amortissements (68112)** : Cette rubrique intègre les tables, chaises, armoires et ordinateurs acquis avant 2017, ainsi que la quote-part 2018 d'amortissement des travaux (**4 797 €** sur 10 ans), laquelle fait l'objet d'une reprise de provision dont nous donnerons le détail ultérieurement.

## Produits

Les produits, par contre, sont, cette année, fortement excédentaires : **204 400 €** réalisés pour un budget de **181 000 €**, dont **110 892 €** provenant des organismes publics.

## Subventions :

- **Politique de la Ville (740...1)** a versé **7 000 €** au lieu des **10 000 €** attendus.
  - **Trappes ASL-Familles (740...4)** : déficit de **3 360 €** au regard du budget annoncé.
  - **CLAS Cafy (740...8)** : manque à gagner de **5 200 €**,
  - **CLAS Acse (740...9)** : a versé **3 700 €** au lieu des **7 500 €** attendus.
- 
- **Nouvelles subventions** : Entre novembre et décembre, nous avons reçu de :
    - SQ Collectivités locales : **5 000 €**
    - FDVA : **5 000 €**
    - FIPD : **15 000 €**

Ces **25 000 €**, non budgétés, sont le résultat de dossiers que nous avons été invités à soumettre très rapidement aux organismes concernés qui disposaient encore de fonds non affectés.

## Autres produits :

**Dons privés, paroisses et services d'Entraide (758xxx)** : ils représentent 36% de l'ensemble des produits, contre 27% en 2017. Cette augmentation provient d'un don exceptionnel de **30 000 €**, reçu en début d'année. Cette somme nous a permis de rétablir un fonds de roulement suffisant pour assurer les dépenses courantes ; ceci, en attendant que nous soient versées les subventions habituelles selon le calendrier établi.

Par ailleurs, nous tenons à remercier les paroisses et les services d'Entraide des paroisses qui nous soutiennent : Versailles, St Quentin, MARC Rambouillet, Viroflay, Marly, St Cloud.

**Loyer Montfort (7083)** : Le dernier locataire ayant quitté les lieux fin Décembre 2017, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau locataire le 1er octobre 2018, nous subissons sur cette ligne un manque à gagner important. Pendant la période d'inoccupation, de très gros travaux ont dû être entrepris pour rénover l'appartement. Après négociations avec la MPEF, la facture (**9 300 €**) a été intégralement prise en charge par cette dernière ; il a été également convenu à cette occasion que la MPEF reprenne en charge l'entière gestion de son bien, à dater du 1er janvier 2019.

**Activités sociales et culturelles (7088)** : en cette année 2018, nous n'avons pas réalisé de gala ou événement particulier.

## **Reprise de provision pour travaux (787500)**

Pour rappel, le coût total des travaux de 2016 a été arrêté à **100 000 €** financés comme suit :

- **60 000 €** à la charge de notre bailleur, remboursables sur les loyers pendant 15 ans. Il est à noter que 50 % du surcoût de ces loyers est pris en charge par la mairie de Trappes.
- **40 000 €** à la charge de la Miss Pop sur ses fonds propres.

Les ressources propres à la MissPop dédiées au financement des travaux se décomposent en :

- **40 000 €** (provision travaux constituée au fil des années antérieures)
- **5 000 €** (Fond de mutualisation de la MPEF).

Au total, ces travaux nous auront coûté **47 966 €** et s'amortissent sur 10 ans, à compter du 01/01/2017.

Ce qui signifie que chaque année, nous portons en charges 1/10<sup>ème</sup> du coût total, soit 4 796 €, et en produit 1/10<sup>ème</sup> de la provision, soit 4 500 €.

## QUESTIONS? VOTE

### Budget 2019

Le budget 2019, établi en octobre 2018, tient compte de l'ensemble des commentaires cités plus haut et correspond à un ajustement du budget 2018, qui passe ainsi de **181 000 €** en 2018 à **189 000 €** en 2019, soit une augmentation de 4,4%.

A la vue des chiffres pour le moins fluctuants que nous procurent les principales subventions, et il en va de même pour les dons, nous devons impérativement continuer à pérenniser nos ressources, voire en trouver d'autres, tout en maîtrisant plus encore les dépenses (renégociation des contrats et recours à la centrale d'Achats Le Cèdre).